

BISTROTS**Vivent les terrasses en pente!**

A propos de l'article intitulé «Les terrasses podiums ne sont plus les bienvenues» (24 heures du 8 avril 2008):

Ainsi, à Lausanne, il faudra s'accommoder des terrasses en pente devant les cafés et restaurants, à moins d'aller chez ceux qui ont déjà installé un podium. Géniale demi-mesure! C'est comme si l'on donnait un permis de construire pour un immeuble sans autoriser les fenêtres ou si l'on acceptait une manifestation en exigeant le port des chaussures de ski. C'est flatteur de prendre tous les Vaudois pour Claude Nicollier, mais le décideur de cette mesure géniale devrait d'abord scier deux pieds sur quatre de ses meubles chez lui pour voir combien c'est agréable de s'asseoir, boire et manger avec des meubles inclinés.

On se demande aussi pourquoi le Département des travaux continue à construire des ponts et à creuser des tunnels au lieu de s'accommoder des pentes naturelles du paysage. L'abus de pouvoir n'est bon que pour les moutons.

Murat Kunt,
Lausanne